

LES NOUVELLES DU SEA





EDITO

*Ingénieur général hors classe Jean-Luc Volpi
Directeur central du SEA*

Des impondérables ont interrompu la diffusion des Nouvelles du SEA. Cette reprise en ce début d'année 2018 est l'occasion de vous la souhaiter active et enrichissante sur le plan professionnel, mais aussi conciliante avec votre vie personnelle. Gageons que comme en 2017, cette nouvelle année satisfera notre ambition d'être utile et notre appétit d'engagement sur le front des opérations extérieures qui resteront soutenues.

Chaque nouvelle année est porteuse de son inévitable lot de challenges. Certains sont déjà ouverts pour le SEA. En premier lieu et conformément à la volonté de notre ministre de transformation et d'adaptation des soutiens, le SEA poursuivra son projet vital de modernisation de ses systèmes d'information métier et sa quête d'acquisition de la certification ISO 9001. L'approche par processus sur laquelle ils reposent, engage le Service dans la transformation numérique du ministère et dans une ré-ingénierie de son management pour une meilleure performance à terme. Il se maintiendra ainsi à la pointe de l'innovation après avoir repensé la supply chain de ses produits conditionnés et développé en partenariat avec l'UGAP le recours à opérateur privé pour le MCO des équipements pétroliers.

Nos coopérations internationales, qui s'inscrivent également dans la politique du ministère, s'intensifieront avec notamment, notre rendez-vous avec l'exercice majeur de l'OTAN, Trident Juncture, qu'accueillera la Norvège à l'automne prochain.

Le SEA y portera le concept accrédité par l'OTAN de MCPU (Modular Combined Petroleum Unit), dont il est l'instigateur et qui fédérera des capacités multinationales. A nouveau sous les feux de la rampe, cet engagement nous oblige à un devoir de succès et ce, malgré notre fort engagement en OPEX.

Quelques difficultés sont donc à prévoir en 2018. Car outre les capacités qu'il faudra mobiliser pour cet exercice, le SEA devra consentir un effort important au recrutement, en particulier de ses engagés volontaires, exigeant en encadrement. Mais il est absolument incontournable pour relever le déficit notable subi en la matière ces derniers temps et maintenir un capital sur-engagé indispensable au soutien des forces.

Préparant la loi de programmation militaire 2019-2025, 2018 sera aussi une année charnière. Le SEA se mettra en ordre de marche selon une feuille de route en cours de validation. Outre les thèmes précédemment évoqués qu'elle embarquera, elle devrait promouvoir la place du Service, premier fournisseur d'énergie du ministère, dans une inéluctable politique de transition énergétique du ministère en devenir. Mais elle doit avant tout, assurer au SEA une trajectoire conforme à l'ambition opérationnelle 2030 de réassurance des armées.

Abordons donc cette année 2018 avec ferveur et conviction, unis vers nos buts naturels : le service de la Nation et le succès de nos armées.

Directeur de publication :

Ingénieur général hors classe Jean-Luc Volpi

Rédacteur en chef :

Capitaine Alexis Martin

Comité de rédaction :

Lieutenant-colonel Jean-Luc Billon

Commandant Gildas Celton

Colonel Jean-Louis Delaby

M. Sébastien Karmowski

Major Sébastien Merle

M. Philippe Midon

M. Hervé Pernot

Réalisation :

M. Sébastien Karmowski

Impression :

SGA/SPAC/PGT Impressions

Routage :

M. Philippe Midon

Cellule communication du SEA :

*Direction centrale
du Service des essences des armées
Case n° 68*

*60, boulevard du Général Martial Valin
CS 21623*

75509 PARIS Cedex 15

01 55 58 81 79

sea.communication.fct@intra.def.gouv.fr

N° ISSN 0298-7333



Photo couverture : le SEA assure le soutien pétrolier de Baccarat.

@ photos : G. Bouchet./BPIA

Crédits photos magazine : SEA, sauf indications particulières.



SOMMAIRE

■ Arrêt sur image	4
-------------------------	---

EVENEMENTIEL

■ Visite de commandement du directeur central du SEA en zone AFCO	6
■ Le SEA récompensé au séminaire « Innovation Défense »	10

OPEX/EXERCICES

■ Barkhane : premier déploiement de réservoirs aériens modulaires	11
■ Le DEALAT d'Étain en soutien de Baccarat	12
■ Présence du SEA dans le monde	15

ACTUALITES

■ Le soutien pétrolier de l'opération Irma	16
■ Cérémonie du 11 novembre à Chalon-sur-Saône	19
■ La Sainte-Barbe	20
■ Logiciel LeSE@ + écrans tactiles : la combinaison parfaite pour la dématérialisation	21
■ Rétro 2017 : le soutien pétrolier liés aux évènements, morceaux choisis	22

■ Mots mêlés	21
--------------------	----

CHRONIQUE DU PERSONNEL

■ Plan d'accompagnement des familles	24
■ Infos RH	25
■ Dernière session 2017 du CFMSEA	26
■ Mouvements du personnel, nécrologie	27





Le SEA prépare le soutien pétrolier de l'opération Irma, suite au passage du cyclone du même nom.



[Visite de commandement du directeur central du SEA en zone AFCO]



Arrivée de l'IGHC Volpi après un survol d'Abidjan permettant d'appréhender les difficultés et avantages de la capitale économique de la RCI.

L'ingénieur général hors classe Jean-Luc Volpi, directeur central du Service des essences des armées, a effectué une visite de commandement du détachement SEA en AFCO (Afrique Centrale et de l'Ouest). Il a été accueilli dans un premier temps au Sénégal du jeudi 9 novembre au samedi 11 novembre 2017 et en République de Côte d'Ivoire jusqu'au lundi 13 novembre.

Le DSEA AFCO est une formation administrative, placée sous l'autorité d'emploi des commandements permanents interarmées et cet organisme comprend plusieurs entités.

Le Détachement SEA AFCO a pour mission générale d'assurer le soutien pétrolier des éléments français au Gabon (EFG), au Sénégal (EFS) et des forces françaises en Côte d'Ivoire (FFCI).

Le directeur du détachement est également adjoint interarmées du soutien pétrolier (AISP) pour l'élément de soutien national France (ESN) en République de Centre Afrique.

Le détachement participe également au soutien pétrolier de l'opération Barkhane à partir de la Côte d'Ivoire.

Ce déplacement a été l'occasion de rencontrer les directeurs généraux des sociétés pétrolières (Total Sénégal, Total Côte d'Ivoire, Puma Energy), les directeurs de sociétés partenaires (Matrans, Aeria), ainsi que nos clients militaires (Détachement Air -DETAIR -, Détachement de l'aviation légère de l'armée de Terre - DETALAT), sans oublier nos partenaires et homologues africains.

Après un accueil protocolaire et une présentation des éléments français au Sénégal (EFS), la délégation du SEA s'est déplacée sur le site de l'aéroport international Blaise Diagne (AIBD) du Sénégal (3 semaines avant son inauguration) et sur le site militaire de Rufisque qui devrait, à terme, accueillir pour leur hébergement les militaires aviateurs du SEA détachés au Sénégal.

La délégation a visité un grand nombre d'emprises afin de se rendre compte sur le terrain de l'ampleur des travaux réalisés. Elle a mesuré également les actions que l'armée française va devoir réaliser à coût contraint sur son futur site d'implantation au sein d'AIBD.



Les honneurs militaires devant la résidence du COMELEF ont été rendus par les militaires des EFS.

La partie militaire française est encore vierge de toute installation. Une revue de programme récente laisse présager une phase transitoire plus longue que prévue et une adaptation de notre projet pour réduire les coûts.

Lors du deuxième jour de la visite, la cérémonie militaire commémorant le 99^e anniversaire du 11 novembre 1918 s'est déroulée dans l'enceinte du quartier Geille à Dakar. Cette cérémonie a été présidée par son excellence Monsieur Christophe Bigot, Ambassadeur de France au Sénégal et placée sous l'autorité militaire du général de brigade Denis Mistral, commandant les éléments français au Sénégal.

Lors de la commémoration, un hommage spécial a été rendu au tirailleur sénégalais Abdoulaye Ndiaye, premier africain commandeur de la Légion d'honneur en 1956, ainsi qu'aux tirailleurs sénégalais qui, loin de chez eux, ont vécu, souffert et sont morts pour la France.

Le troisième et quatrième jour de la visite ont été consacrés à la République de Côte d'Ivoire.



Participation à la cérémonie de l'IGHC Volpi en tant que haute autorité militaire.

Avec leur montée en puissance, les Forces Françaises en Côte d'Ivoire ont quasiment rallié leur format cible de 900 militaires de l'été 2016. Cette base opérationnelle avancée (BOA) est le point d'appui principal sur la façade ouest africaine. Elle est également un réservoir de forces projetables et un soutien aux opérations dans la zone. C'est dans ce contexte que le SEA a transféré la direction du DSEA AFCO de Libreville à Abidjan en 2016.

Le personnel « avitailleur » est en Côte d'Ivoire composé à 100 % de personnels en mission courte durée (MCD). Ici, ils n'ont aucune contrainte et leur disponibilité est totale. Ils sont fortement sollicités sur des missions du groupement tactique interarmes (GTIA), des stages d'aéromobilité, des escortes de convoi vers Barkhane, des chargements pour la société Matrans, des gardes. Leur comportement est exemplaire et bien souvent mis à l'honneur.

En parallèle de ses missions concourant à la prévention et à l'intervention, le DSEA AFCO a à cœur de développer la fonction connaissance et anticipation. A ce titre, le DSEA attache une importance capitale à la connaissance du milieu pétrolier. Afin de clôturer la visite de commandement, une présentation de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) a été organisée par le directeur adjoint Monsieur Bruno



Explications concernant l'AIBD facilitées par la vue panoramique depuis la tour de contrôle.

Sirot (détaché de la société Total).

Grâce à la haute technicité et aux performances de ses installations de raffinage, la Côte d'Ivoire est l'un des rares pays du continent à posséder un hydrocraqueur.

@ photos : SEA



Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) : visite des locaux de supervision.

Les honneurs militaires au sein du dépôt d'Abidjan par l'ATC Patrick et son personnel MCD.



Photo souvenir avec la délégation SEA et le personnel de la SIR.



[Le SEA récompensé au séminaire « Innovation Défense »]



Le « Grand Prix du CEMA », remis au porteur de projet, l'IEF Auguste Sanfins, et à l'équipe du CSLSEA pour Le CLIP.



Le « prix DEF'ACHATS », remis au porteur de projet, l'IP Antoine Morcello, et à l'équipe de la DCSEA par le chef de la mission achats du SGA et l'IGHC Jean-Luc Volpi,

Le secrétariat général pour l'administration (SGA) a organisé à Balard du 20 au 23 novembre 2017 un événement appelé « Semaine Innovation Défense » destiné à mettre en lumière les projets et actions innovants contribuant à la simplification et à la modernisation de l'administration et des soutiens du ministère. Cet événement a permis de mettre en valeur les personnes du ministère des Armées qui se sont distinguées par des initiatives personnelles innovantes et pertinentes. A cette occasion, le SEA a été récompensé pour les projets ci-dessous, lors de cérémonie de remise des prix qui s'est déroulée en présence de Madame la Ministre armées, de Madame la secrétaire d'Etat, du chef d'état-major des armées (CEMA), du délégué général pour l'armement et du secrétariat général de l'administration :

- Le « Grand Prix du CEMA », remis au porteur de projet, l'ingénieur d'études et de fabrications Auguste Sanfins, et à l'équipe du centre de soutien logistique du SEA (CSLSEA) par le général d'armée Francois Lecointre (CEMA) et l'IGHC Jean-Luc Volpi, pour Le container logistique interarmées pétrolier (CLIP).

Le CLIP réunit dans un volume extrêmement réduit (container 20 pieds à ouverture totale dite « open-side ») les matériels nécessaires à l'exploitation d'un dépôt en opérations : ensemble de filtration (filtre séparateur d'eau et filtre à panier), groupe motopompe, compteur, dégazeur et module d'additivation en anti-glace. Il possède également un espace dédié aux analyses et contrôles journaliers.

Sa compacité permet un déploiement rapide sur le terrain. Ergonomique, fiable et simple d'emploi, il renforce la sécurité des exploitants tout en leur assurant des gains en productivité.

- Le « prix DEF'ACHATS », remis au porteur de projet, l'ingénieur principal Antoine Morcello, et à l'équipe de la DCSEA par le chef de la mission achats du SGA et l'IGHC Jean-Luc Volpi, pour le marché unique de carburant. Un marché interministériel unique passé pour l'approvisionnement en stations-service de carburant, le lavage, le péage, le parking et la recharge électrique de véhicule pour répondre au besoin de mobilité des agents du ministère et des autres administrations étatiques. Ce marché unique interministériel vise à maximiser les gains d'achat sur l'ensemble des postes de dépense, de limiter la charge administrative, de satisfaire l'ensemble des bénéficiaires. Il permet également la remontée d'informations pour mieux appréhender la consommation des flottes étatiques de véhicules et de pouvoir bénéficier d'un bilan mensuel ; données méconnues avant la mise en place de ce marché.

Le personnel récompensé, porteur de projets et membre des équipes, se sont vus remettre un témoignage de satisfaction signé de la ministre des armées.

Source : SGA
© Olivier Ravenel / armée de l'Air

[Premier déploiement de l'innovant « réservoirs aériens modulaires »]

Le mardi 5 décembre 2017, deux réservoirs aériens modulaires (RAM) ont été inaugurés au détachement du Service des essences des armées, sur le camp Kossei de N'Djamena.

Ces réservoirs hors sol, constitués d'une structure métallique extérieure et d'un revêtement souple intérieur résistant aux hydrocarbures, sont de forme cylindrique et permettent de stocker 500 m³ de carburant aéronautique. Ils sont pour la première fois éprouvés en opération extérieure afin d'en vérifier le comportement dans des conditions d'utilisation plus exigeantes que celles du territoire métropolitain.

Le container pomperie, de type KC20 « double open side », associé aux RAM, est composé principalement d'un groupe motopompe, de filtres et d'un compteur. Il permet d'effectuer les opérations de remplissage et de transfert des réservoirs ainsi que celles de remplissage des camions tout en garantissant la qualité du carburant.

Deux mois de chantier ont été nécessaires pour la mise en œuvre de ces deux réservoirs aériens. Une équipe, composée d'un sous-officier et de quatre militaires du rang de la base pétrolière interarmées (BPIA) de Chalon-sur-Saône a été spécialement déployée. Ces cinq spécialistes se sont préparés au Centre d'instruction et d'entraînement pétrolier (CIEP). Ces réservoirs permettent de mener les opérations d'exploitation dans de meilleures conditions de travail et de sécurité. Le capitaine Christophe, chef du détachement du service des essences des armées (SEA) au Tchad, insiste sur l'intérêt d'un tel déploiement : « Les réservoirs aériens

devraient avoir une longévité supérieure à celle des réservoirs souples. On peut l'estimer à dix ans minimum, alors qu'il faudrait changer les réservoirs souples tous les deux ans environ. Ils sont également moins sensibles aux conditions climatiques ». Les réservoirs permettent notamment de jauger le volume de produits avec une précision comparable à celle d'un réservoir d'infrastructure en métropole.

Ils ont été conçus dans un objectif de sécurité et de protection de l'environnement. L'étanchéité au produit s'effectue grâce un revêtement intérieur réalisé à partir d'un support textile revêtu en élastomère. Le réservoir est posé sur une dalle en béton armé circulaire.

Lors du montage, les tôles peintes aux couleurs de la zone d'opération, sont soutenues par des vérins hydrauliques, puis assemblées par des boulons serrés au couple. Chaque réservoir ayant une capacité totale de 500 m³, les essais d'étanchéité sont primordiaux.

Le SEA est un maillon indispensable à la force Barkhane. Il permet l'approvisionnement permanent des forces terrestres et aériennes en carburant - un véritable défi logistique, car la force agit sur zone grande comme l'Europe. Depuis le début de l'année 2017, le SEA a distribué, dans le cadre de l'opération Barkhane, plus de seize millions de litres de carburant terrestre. Au cours de cette même période, les véhicules terrestres ont parcouru en convoi 1 822 905 km, soit 40 fois le tour de la terre.

Source : EMA
© photos : EMA



[Le DEALAT d'Étain en soutien de Baccarat]

Du 11 au 22 septembre 2017, le dépôt des essences de l'aviation légère de l'armée de Terre d'Étain a participé à l'exercice Baccarat conduit par la 4^e Brigade d'Aérocombat (BAC). Il a engagé trois régiments français d'hélicoptères de combat, les 1^{er}, 3^e et 5^e RHC, ainsi

qu'un détachement espagnol des Fuerzas Aeromóviles del Ejército de Tierra (FAMET) sur les sites de Mourmelon, Suippes, Mailly et Sissonne, soit plus de 4 000 km² de superficie.







Au plus fort de l'exercice, l'état-major de la 4^e BAC a mobilisé pas moins de 1 500 personnes ainsi qu'une trentaine d'hélicoptères de combat (Gazelle, Puma, Super Puma, Tigre, NH90 et Chinook) et une quarantaine de véhicules blindés (VBCI...).

Au sein de cette manœuvre, le personnel du SEA avait pour objectif de soutenir les régiments à partir de trois sites : Étain, Cuperly et Vouziers. Cette mission a pu être réalisée grâce aux renforts déployés par le « dépôt frère », celui de Phalsbourg, et à ceux en provenance de la Base pétrolière interarmées.

Durant cet exercice, près de 300 m³ ont ainsi été distribués, de jour comme de nuit. Cela représente 569 avitaillements,

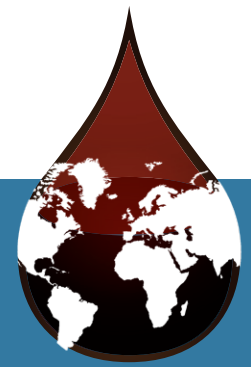
non seulement sur la plateforme d'Étain, mais aussi hors plateforme via les CCP 10 et le Module Avitaillement Hélicoptère (MAH) mis en place.

En assurant le soutien pétrolier des véhicules terrestres comme des aéronefs lors de cet exercice Baccarat, les DEALAT et la BPIA ont ainsi pu montrer tous les savoir-faire qu'ils ont acquis aussi bien en métropole qu'en outre-mer et à l'étranger, et recevoir un satisfecit du général commandant la 4^e BAC.

Lieutenant Alexandre
 © photos : G. Bouchet./BPIA

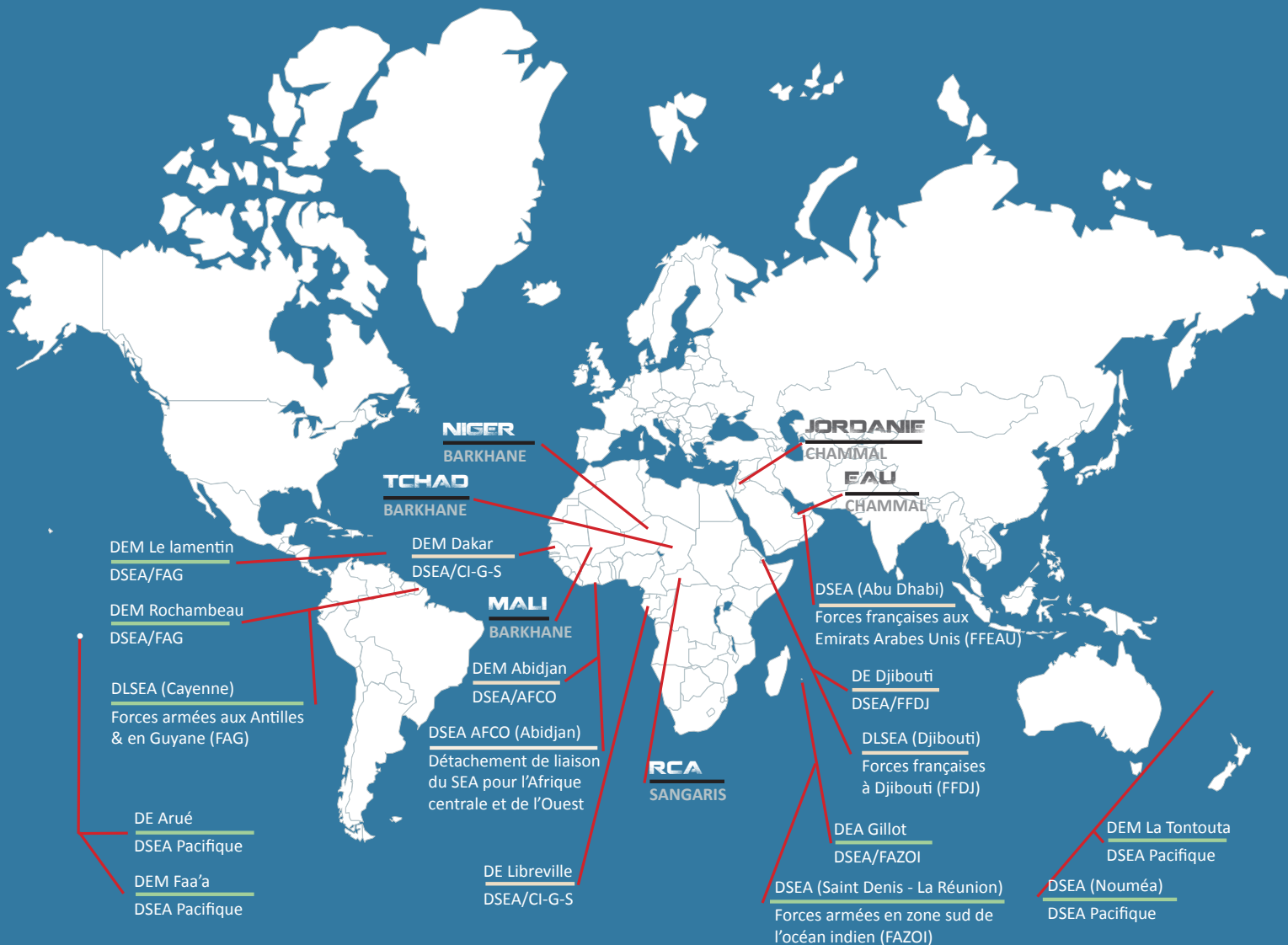


Présence du SEA dans le monde (au 01/12/2017)



127 PAX*

Effectif du SEA en missions de soutien pétrolier en OPEX et en MCD



- OPEX
- Forces de souveraineté DOM-COM
- Forces de présence

DSEA : détachement de liaison du SEA
 DE : dépôt essences
 DEM : dépôt essences mixte
 DEA : dépôt essences-air

* Source : DCSEA/DPS/section pilotage



Le cyclone Irma, d'une intensité exceptionnelle, a dévasté les îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy le mercredi 6 septembre 2017.

Les Forces Armées aux Antilles (FAA) ainsi que des éléments des Forces Armées en Guyane (FAG) ont aussitôt été engagées pour porter secours aux populations des îles dévastées. Ainsi deux avions de reconnaissance Falcon 50, un avion de transport tactique Casa et deux hélicoptères Puma venus de Guyane ont été mis en œuvre depuis Fort de France, en Martinique. Coté SEA, le dépôt essences mixte (DEM) du Lamentin a aussitôt répondu présent sur le tarmac pour avitailler les aéronefs et du personnel a également été envoyé sur Saint-Martin afin de prendre la mesure des capacités pétrolières présentes sur l'île.

[Le soutien pétrolier de l'opération Irma]



Arrivés par le premier avion de transport CN235 de l'armée de l'Air posé sur l'aéroport de Grand Case à Saint-Martin, l'agent technique en chef (ATC) Alexandre et le brigadier-chef Déborah ont pu constater l'ampleur des dégâts. Après avoir identifié les acteurs du secteur pétrolier local, l'ATC a évalué leurs capacités résiduelles et ébauché un plan de déploiement rapide afin de couvrir l'ensemble des besoins pétroliers des armées mais aussi des autres services de l'État (Gendarmerie, Sécurité Civile notamment). Le lieutenant-colonel Jean-Pierre (directeur local du SEA pour la zone Antilles-Guyane), présent en Martinique au moment





de l'ouragan, a immédiatement été inséré au poste de commandement interarmées, aux ordres du contre-amiral René-Jean commandant les FAA.

Au même moment en France, dès les premiers instants, l'état-major opérationnel du SEA (EMO-SEA) planifiait et coordonnait avec l'aide du personnel SEA affecté au CPCO et au CSOA, le soutien pétrolier de l'opération qui sera baptisée quelques jours plus tard « Irma ». Les premiers matériels (réservoirs souples et roupe moto-pompe 12 m³/h), nécessaires à l'avitaillement des avions et hélicoptères sur place, ont été expédiés en urgence par voie aérienne civile.

Le bureau opération et synthèse (BOS) de la direction de l'exploitation et de la logistique pétrolières interarmées (DELPIA), l'ensemble de la chaîne « ingrédients, produits divers et emballages » (IPDE) et le centre de soutien logistique du SEA (CSLSEA) ont également prouvé leurs capacités à traiter en urgence une expression de besoin. Cette opération Irma a ainsi été l'occasion pour l'EMO-SEA et le BOS de mettre à l'épreuve leur procédure de gestion de crise.

L'objectif initial de la manœuvre pétrolière était de mettre en place trois réservoirs souples, remplis par defueling de CN235, pour assurer une autonomie d'avitaillement sur l'île en complément du camion civil avitailleur, épargné par les ouragans.

Dans un second temps, il s'agissait d'assurer le soutien pétrolier des forces déployées pour le déblaiement et la reconstruction (le bataillon de génie, BATGEN). Pour cela, des matériels pétroliers majeurs ont été acheminés par voie maritime, via le BPC Tonnerre (réservoirs souples, groupe moto-pompe 60 m³/h, armoire de distribution, camion citerne polyvalent 10 m³ notamment) puis via un navire civil affrété pour l'occasion. Ces matériels majeurs ainsi qu'une trentaine de palettes d'IPDE furent préparés puis expédiés depuis le port de Toulon entre le vendredi 8 et lundi 11 septembre 2017.

En ce qui concerne l'envoi de renfort en personnels, le dépôt du Lamentin fût renforcé, dans un premier temps, par le DETSEA de Guyane à hauteur de deux EVSEA. Ces derniers ont accompagné l'ATC Alexandre sur l'île de Saint-Martin. Ces trois personnels ont ensuite été remplacés sur l'île par



© Alexandre Gazar/EMIA-FAG

un détachement SEA (0/1/2), arrivé de métropole. Enfin, le commandant Frédéric est venu remplacer le lieutenant-colonel Jean-Pierre comme adjoint interarmées soutien pétrolier (AISP) Irma, alors même qu'un nouvel ouragan traversait la zone (et heureusement, épargnant Saint-Martin).

Pendant ce temps d'installation de la nouvelle équipe, deux avitailleurs du DEALAT de Phalsbourg traversaient l'Atlantique à bord du BPC pour assurer le soutien des hélicoptères embarqués de l'ALAT et de l'armée de l'Air.

Ainsi, ce sont jusqu'à treize militaires du SEA et dix matériels pétroliers majeurs qui ont été impliqués pour soutenir près de quatre cents rotations aériennes réalisées par onze aéronefs (A400M, Caïman, Puma, Panther...). L'activité du DEM du Lamentin a ainsi été multipliée par cinq avant même le passage des Marines américains ((hélicoptères lourds CH-53 Super Stallion et CH-47 Chinook, avions de transport tactique C-130J Hercules) intervenant en République Dominicaine.

Pour cette opération, entre le 4 septembre et le 13 octobre, le SEA aura délivré 21 000 l de F-34 sur l'aéroport de Saint-Martin. Cela représente 50 avitaillements, rendus possible grâce à la réalisation de 20 defuelings. En ce qui concerne le ravitaillement en gazole, 23 000 l ont été délivrés sur 200 ravitaillements grâce aux deux CCP 10 ravitailleur déployés sur l'île. Enfin, il ne faut pas oublier les 800 000 l de F-34 distribués sur 200 avitaillements à Fort de France (alors qu'habituellement, les consommations mensuelles sont d'environ 100 000 l...).

L'opération Irma, déclenchée en urgence, le vendredi 8 septembre après-midi pour le SEA, aura montré la belle réactivité et l'implication rapide des personnels du SEA. Le DSEA FAAG a ainsi remis cinq lettres de félicitations : deux pour des personnels militaires et une pour un personnel civil du DEM du Lamentin et deux pour les personnels du DEM de Guyane déployés en urgence en renfort.



Cérémonie du 11 novembre à Chalon-sur-Saône

La Base pétrolière interarmées (BPIA) a participé à la cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 le samedi 11 novembre 2017 au monument aux morts, Esplanade de la Légion d'honneur à Chalon-sur-Saône.

Cette commémoration était présidée par le colonel Pascal Boulling, commandant d'armes de la place de Chalon-sur-Saône et directeur de la BPIA.

Parmi les autorités, on notait la présence de M. Jean-Jacques Boyer, sous-préfet de l'arrondissement de Chalon-sur-Saône, M. Raphaël Gauvin, député de Saône et Loire et de M. Gilles Platret, maire de Chalon-sur-Saône.

Les troupes en Armes étaient commandées par le lieutenant-colonel Eric, adjoint du Groupement École.

Le colonel Pascal Boulling a fait chevalier de la Légion d'honneur l'ingénieur en chef de 2^e classe François Tinjod.

Après la lecture des discours par les autorités, les collégiens ont déposé des bouquets de fleurs. Ensuite, les associations patriotiques et les officiels ont procédé au dépôt de gerbes commémoratives devant le monument aux Morts.



Pour terminer, est venu le moment de recueillement avec la sonnerie aux morts suivi par une minute de silence et l'hymne national.

*Hervé Pernot/BPIA
© photos : G. Bouchet./BPIA*



La Sainte-Barbe à la BPIA...

Les 6 et 7 décembre, la BPIA a célébré Sainte-Barbe, la Sainte patronne du SEA. Cette commémoration a débuté par une prise d'Armes à la Caserne Carnot de Chalon-sur-Saône, dans la soirée du 6 décembre.

La cérémonie était présidée par le colonel Pascal Boulling, directeur de la BPIA. Parmi les autorités civiles invitées, on notait la présence de Monsieur Jean-Jacques Boyer, sous-préfet de l'arrondissement de Chalon-sur-Saône et du lieutenant-colonel Luc De Pillot de Coligny, délégué militaire départemental de Saône-et-Loire. Les troupes étaient commandées par le commandant Jean-Marc, chef adjoint du bureau opération entraînement (BOE). La nouba du 1^{er} régiment de tirailleurs d'Épinal rehaussait cette cérémonie. La cérémonie s'est poursuivie par la lecture de l'ordre du jour et par un dépôt de gerbe au pied de la stèle du souvenir de Chalon.



Le 7 décembre était consacré à l'aspect festif avec les traditionnels jeux et l'après-midi de cohésion qui a rassemblé le personnel de la BPIA et les invités pour un repas très apprécié et préparé par le personnel de l'antenne service soutien vie du GSBdD Besançon.

Fidèle aux traditions, la BPIA a célébré Sainte-Barbe avec solennité et bonne humeur.

*Hervé Pernot/BPIA
© photos : G. Bouchet./BPIA*

... et à la DCSEA

Une fois n'est pas coutume, la direction centrale du SEA a fêté la Sainte-Barbe hors de ses murs. La ferme du bout des prés, dans la vallée de Chevreuse, a accueilli le mercredi 6 décembre l'ensemble du personnel de la DCSEA et les invités autour d'un repas commun. Au menu : plats paysans. Au final : plaisir gastronomique, danses et amusements. Une Sainte-Barbe réussie et appréciée !

Texte et © photo : S. Karmowski/DCSEA



Logiciel LeSE@ + écrans tactiles : la combinaison parfaite pour la dématérialisation

En 2017, le Centre d'expertise pétrolière interarmées (CEPIA) s'est doté d'un logiciel d'enregistrement et de suivi des échantillons et des analyses (LeSE@). Ce logiciel offre aux clients du CEPIA raccordés à l'Intraded un portail de saisie en ligne des demandes d'analyses.

Le portail permet la visualisation des différentes phases d'avancement du traitement des échantillons, puis, après notification automatique, la consultation des rapports d'analyse.

Outre l'anticipation que LeSE@ permet désormais sur les arrivées d'échantillons, la connexion du portail avec le système d'information métier du Centre améliore la fiabilité des données transmises. Par ailleurs, la saisie unique et assistée réalisée sur ce portail réduit les risques d'erreur de retranscription.



En fin d'année, le CEPIA a complété le logiciel en équipant son local de réception avec un dispositif d'écrans tactiles. Ils permettent de visualiser les demandes tout en les complétant pendant le traitement des analyses des flacons. Les écrans améliorent grandement l'ergonomie, la facilité et la

rapidité de traitement des demandes d'analyse. Ce dispositif assure la dématérialisation des 11 000 analyses d'échantillons annuelles.

© photos : CEPIA

Mots mêlés - solution numéro 2/2017

				S	T	E	R	E	B	E	M	R	O	F	I	N	U	I
				T	N	A	G	S	N	A	N	O	T	U	O	B	E	N
				R	A	U	E	R	N	N	Q	N	E	U	A	S	O	S
				A	E	T	R	T	A	O	E	S	O	R	T	I	T	I
C	A	L	O	T	R	I	E	P	E	M	I	M	E	L	T	N	A	G
H	E	S	R	E	C	A	E	R	E	T	I	T	I	C	A	U	N	N
E	A	E	P	A	U	L	E	T	T	E	T	K	A	Y	I	G	O	E
M	L	I	S	E	L	Q	E	P	E	E	M	E	A	R	A	L	R	S
I	L	Q	N	E	R	V	U	V	A	R	E	U	S	E	O	W	A	E
S	U	I	C	E	R	I	N	O	R	U	T	N	I	E	C	K	M	
E	P	U	J	U	O	R	T	I	P	E	K	B	L	O	U	S	E	S
E	P	T	S	I	L	L	I	E	R	T	P	A	S	S	A	N	T	D

Après avoir trouvé tous les mots de la liste, les cases restantes permettent de reconstituer un mot dont la définition est : « Ensemble d'une majeure partie des mots à trouver ».

Solution = équipement.

Rétro 2017 : le soutien pétrolier liés aux évènements, morceaux choisis.

Comme chaque année, le SEA a exercé en 2017 ses missions de soutien lors d'évènements particuliers, programmés ou imprévus. En ce début d'année, voici quelques morceaux choisis de ces évènements.

Soutien du meeting de l'Air à Bordeaux-Mérignac

Les 13 et 14 mai 2017 la BA 106 de Bordeaux-Mérignac a accueilli un des deux meetings nationaux de l'armée de l'Air. Organisé par la fondation des œuvres sociales de l'armée de l'air (FOSAA), ce spectacle extraordinaire s'est déroulé sous les yeux de milliers de spectateurs.



La base aérienne 106 « Capitaine Michel Croci », située à Mérignac près de Bordeaux, a accueilli durant le week-end près de 70 aéronaves pour fêter ses 80 ans d'existence.

Le meeting a connu un énorme succès sur les deux jours. Il y en avait pour tous les goûts, comme les anciens avions qui ont créé l'Histoire du ciel, aux démonstrations dynamiques faisant rêver les plus petits. La Patrouille de France faisait son grand retour, après presque deux mois de tournée aux États-Unis. Elle a su émerveiller le public en dessinant le drapeau aux 50 étoiles en clin d'œil à son périple. Le spectacle dynamique a également eu du succès avec la participation d'un F-18 Suisse, d'un F-16 Belge, les acrobaties vertigineuses des 5 EC-120B Colibri, de la patrouille ASPA (acrobaties aériennes) de l'armée de l'Air espagnole ainsi qu'une présentation de l'équipe de voltige de l'armée de l'Air.

Montée d'adrénaline pour le public à la suite des chasseurs, avec le commando parachutiste de l'air n° 30 restituant une exfiltration en grappe réalisée depuis un Caracal de l'escadron d'hélicoptères 1/67 « Pyrénées » de la base aérienne 120 « Commandant Marzac » de Cazaux. Accrochés à une

corde, sous l'appareil, les commandos survolent la BA 106. Les spectateurs sont bluffés.

L'organisation du meeting a été un vrai défi logistique. Et pour cause : c'est la première fois en France qu'une telle manifestation était organisée sur un aéroport international. Il a donc fallu dégager des créneaux de présentation pour les aéronaves, qui soient compatibles avec le trafic aérien commercial de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac.

Le DEA de Cazaux, auquel est désormais rattaché le soutien de Mérignac, a œuvré sans relâche avec discrétion, professionnalisme et efficacité durant le week-end en pouvant compter sur la disponibilité et l'implication totale de son personnel militaire et civil mais également grâce au soutien de l'ÉPÉE (échelon de proximité des établissements des essences) de Bordeaux permettant de mener à bien cette mission de soutien pétrolier devant plus de 40 000 personnes.

Le Tiger Meet



Lors de la période du 6 au 16 juin 2017, plus de 800 vols étaient programmés pour cet exercice Tiger Meet. Chaque jour les participants devaient faire face à un nouveau scénario : attaque à la mer, dépose de forces spéciales sur une île, lancement d'un missile de croisière en traversant un pays neutre... Des missions très variées mettant à rude épreuve les capacités de coordination humaine et matérielle des différentes nations.

Le dépôt des essences de la base aéronavale de Landivisau a assuré le soutien carburant de l'exercice. Pour faire face au plus gros exercice militaire otanien de l'année, le dépôt a pu compter sur les renforts (8 aviateurs, 1 engagé volontaire « mécanicien maintenance pétrolière », 4 camions) venant des quatre coins du SEA (BPIA et DELPIA).

La difficulté était de pouvoir effectuer l'ensemble des pleins des aéronefs de tous les participants en simultanément sur deux périodes dans la journée, appelées pontées. La tâche n'était pas aisée mais a pu se faire grâce à un important investissement du personnel du dépôt, personnel civil et militaire (d'active et de réserve) et à un gros travail de préparation en amont.

Quelques chiffres : 3 387 m³ délivrés, 822 cessions de carburant, 30 m³ de reprise, 14 reprises, 73 camions civils reçus dans nos réservoirs.

Source : lieutenant Christopher

Le DEALAT du Cannet en soutien de la sécurité civile

Dans le Var, la journée du 25 juillet 2017 a été marquée par de très nombreux départs de feux, entraînant des incendies d'une extrême violence ravageant ainsi, des centaines d'hectares de pins et de végétations et mettant en danger des habitations. Certains feux ont pu rapidement être maîtrisés par les moyens aériens de la Sécurité civile, appuyés par les interventions du dépôt essences de l'ALAT du Cannet des Maures.

Afin d'améliorer l'efficacité du soutien, un camion citerne polyvalent 10 m³ (CCP 10) et

deux personnels supplémentaires ont été déployés, pendant 5 jours, au plus près des forces d'intervention comme à Artigues.

Cette activité liée aux feux de forêts a fortement accru l'activité normale de l'école de l'ALAT, sans toutefois impacter la fin de formation des pilotes de combat. Ainsi, il a été réalisé 22 pleins opérationnels pour les Canadiens et les HBE (hélicoptère bombardiers d'eau) uniquement dans l'après-midi du 25 juillet 2017.



PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES ET D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES MILITAIRES 2018-2022



La ministre des armées, Madame Florence Parly a présenté en octobre dernier le plan d'accompagnement des familles et d'amélioration des conditions de vie des militaires 2018-2022 dont l'objectif est de mieux prendre en compte les contraintes qui pèsent sur les familles des militaires du fait de l'exigence de disponibilité, de l'augmentation de l'absence, de la mobilité, dans une société en pleine évolution, en partant du principe qu' « il n'y a pas de soldats forts sans familles heureuses ».

Ce sont près de 250 millions d'euros de crédits nouveaux qui seront consacrés à ce plan sur la période 2018-2022 dans les domaines de la condition du personnel, de l'action sociale, de la formation professionnelle des conjoints et du logement familial en métropole auxquels s'ajoutent 54 M€ pour l'hébergement des célibataires en Ile de France.

Structurés en 6 axes, il se traduira par 46 actions concrètes dont chaque militaire et chaque famille pourra percevoir l'effet tel que, par exemple :

- Pour mieux prendre en compte les absences opérationnelles, faciliter la vie du conjoint supportant seul les charges de la famille pendant une absence opérationnelle en accroissant les offres de garde d'enfants, en élargissant et en simplifiant l'offre de prestations sociales et facilitant les démarches administratives ; déployer en opérations quand le contexte opérationnel le permet, et dans toutes les enceintes militaires, un accès au WiFi gratuit afin de permettre au militaire de rester en contact avec sa famille, préserver la trésorerie des ménages lors des déplacements en mission par un service d'agence de voyage les exonérant de toute avance de fonds.
- Pour faciliter l'intégration des familles dans la communauté militaire, créer une cellule unique d'accueil et d'information des familles dans les garnisons.
- Pour mieux vivre la mobilité, améliorer le dispositif de déménagement en métropole comme outremer et à l'étranger, améliorer l'offre de logements locatifs tout en facilitant l'accès à la propriété, mieux accompagner les conjoints dans la recherche d'un emploi.
- Faciliter l'accès des familles à l'accompagnement social du ministère en développant une offre numérique de services au travers d'un portail internet accessible aux familles,
- Améliorer les conditions d'hébergement des célibataires en développant l'offre de services dans les unités et garnisons, par l'extension du Wi-fi gratuit en enceinte militaire et par la création de 410 places d'hébergement en Ile de France, tout en poursuivant la rénovation des infrastructures existantes.

A noter que près de la moitié de ces mesures, élaborées principalement pour soutenir ceux qui portent l'engagement opérationnel et vivent les contraintes de la vie militaire, a vocation à s'appliquer aussi au personnel civil servant au sein des armées, directions et services dès lors que celles-là ne compensent pas une sujétion spécifiquement militaire.

Ce plan ambitieux répondant aux attentes de l'ensemble de la communauté fera l'objet d'un retour d'expérience et d'un suivi quadrimestriel par la DRH-MD sur la base d'indicateurs.

L'intégralité du plan « familles » peut être consulté sur le site intradef (http://portail.intradef.gouv.fr/sites/default/files/documents/plan_daccompagnement_des_familles_et_damelioration_des_conditions_de_vie_des_militaires_-_2018-2022.pdf).

Recrutement

La DRH-MD ouvre 4 examens professionnels au titre de l'année 2019 pour l'accès aux grades respectifs de TSEF 1^{re} et 2^e classe, SACE et SACS. Les inscriptions seront closes le 9 février 2018. Informations sur le SGA Connect / Info métier / ressources humaines / gestion RH / espaces spécialisés / espace concours / les examens professionnels.

Gestion

- A la suite d'un audit mené par la SDRH, il a été décidé que l'ensemble du personnel militaire du SEA serait administré par le bureau RH de la DELPIA à compter de 2018. Cette opération se déroule en trois temps : bascule du CEPIA à compter du 1^{er} janvier 2018, de la BPIA à compter du 1^{er} août 2018 et de la DCSEA à compter du 1^{er} janvier 2019. Les cellules RH de proximité seront néanmoins maintenues dans ces organismes et la manœuvre sera sans conséquence pour la gestion quotidienne des administrés.
- PRCF : une prime réversible des compétences à fidéliser (PRCF) va être mise en place dès cette année. Elle s'adresse aux EVSEA MMP, aux sous-officiers du SEA, et aux sous-officiers du soutien pétrolier des spécialités MMT, ADP, et GMA. Cette prime est liée à l'exercice effectif dans la spécialité d'emploi et à la durée du lien au service que le bénéficiaire s'engage à souscrire pour servir à ce titre (4 ans pour les EVSEA, 3 ans pour les sous-officiers). Elle pourra être proposée en priorité aux EVSEA MMP souscrivant un 2^e contrat et aux autres catégories bénéficiaires au cas par cas. Les textes d'application paraîtront au premier semestre 2018.
- Renouvellements de contrat au-delà de 10 ans : la politique des renouvellements des contrats au-delà de 10 ans évolue cette année. Jusqu'à présent, un militaire qui voulait servir plus de 10 ans se voyait proposer systématiquement un nouveau contrat de 10 ans. Comme il n'est pas toujours évident de se projeter si loin dans

le temps, le militaire peut désormais se voir proposer un contrat plus court (3 ans minimum) qui pourra être renouvelé par la suite.

Formation

Quelques textes ont été récemment modifiés :

- Modification de l'instruction relative aux langues étrangères au SEA ramenant le niveau d'anglais au PLS 1111 pour les épreuves de sélection professionnelles (ESP) et supprimant l'obligation de détention d'un PLS pour le BSTE et le BSTAT.
- Modification de l'instruction relative à l'enseignement militaire supérieur du 1^{er} degré modifiant les conditions d'accès et de déroulement de l'EMS1.

Ils sont disponibles sur le site du SEA / Métiers / Ressources humaines / Examens et résultats

Solde/pension

- Depuis le 1^{er} janvier 2017, ouverture de l'espace numérique sécurisé de l'agent public - paie (ENSAP-paie) sur internet permettant de consulter son bulletin de paie / solde ainsi que des attestations fiscales : <https://ensap.gouv.fr>. L'ENSAP-pension n'est encore pas accessible.
- Mutuelles : un nouveau référencement élargit l'offre de protection sociale des militaires à quatre mutuelles. La fin du précompte UNEO sur la solde sera mis en œuvre à partir de juillet 2018. Les personnels doivent contacter leur mutuelle afin de faire procéder à un prélèvement sur leur compte bancaire. Des informations relatives à la nouvelle offre seront dispensées au sein des établissements.
- DISA : la déclaration individuelle de situation d'activité (DISA) jointe au bulletin militaire de solde de décembre est à retourner à votre gestionnaire RH pour pouvoir continuer de bénéficier de vos droits.

Dernière session 2017 du CFMSEA

Pour cette dernière session de 2017 c'est dans un cadre adapté à la réflexion, en Île de France, que le CFMSEA s'est réuni du 20 au 24 novembre 2017. Son objectif était de traiter bon nombres de questions laissées en suspens suite à la transition entre l'ancienne et la nouvelle concertation, étude de projets de textes. Un travail réalisé dans des délais contraints par des membres motivés et bien conscients de leur rôle de porte-parole. Le fruit de nos réflexions a été soumis lors de la séance plénière présidée par notre directeur. Cette session était composée de 9 membres dont 3 nouveaux siégeants. De quoi apporter un regard neuf et un vent de fraîcheur au sein du groupe. Ces derniers ont pu compter sur la bienveillance et l'expérience des anciens, qui ont su encadrer et mener les travaux.

Les thèmes traités lors de cette session, principalement articulés autour de la famille, restaient assez divers. En effet, même si le plan d'accompagnement famille est déjà acté, le conseil a tout de même tenu à lire et relever les points qui lui paraissaient intéressants ou perfectibles.

Dans la semaine, le conseil a également profité de présentations telles que le suivi psychologique post-traumatiques et la démarche de certification dans laquelle le service s'est engagé (ISO 9001). De plus, la SD-RH nous a rejoint durant une soirée pour répondre à nos questions et nous donner des éléments concrets et chiffrés.

De part et d'autre, les nouvelles formes de concertations, comme la session qui vient de se dérouler, sont porteuses « d'espoir ». Même si leur jeunesse montre quelques

défauts, elles cherchent à se cristalliser au fil des sessions, pour finalement gagner une maturité en phase avec l'importance des sujets traités.

Cette entité, pour en expliquer succinctement sa philosophie, reflète l'ensemble des populations militaires composant le service. Elle en est leur relais vers le CSFM et permet la remontée d'informations, de questions et de problèmes liés à la condition du militaire vers le directeur central. Ce rôle, aujourd'hui face à cet organisme qui s'est professionnalisé et devient de plus en plus pointu dans le domaine de la concertation, repose sur un engagement réel et primordial qui force de fait l'intérêt et des appétences spécifiques comme le dialogue, les débats, l'équité, la rigueur, l'étude de textes et la recherche. Expérience d'une grande richesse permettant d'élargir son champ de vision et forgeant une bonne connaissance des problématiques. Cela force les échanges, parfois animés mais toujours respectueux, toujours dans un but constructif et afin de répondre aux attentes prégnantes des camarades qui nous questionnent. N'hésitez pas à vous tourner vers les membres actuels et devenez des acteurs actifs de la concertation.

A l'aube des renouvellements futurs, les membres appellent tous les volontaires à se joindre à eux afin de vivre cette expérience unique.

Colonel Jean-Louis, secrétaire général du CFMSEA



Un brigadier-chef du DEA de Cognac médaillé militaire



Le brigadier-chef Marc a été décoré de la médaille militaire le 14 juillet 2017 à Nancy par l'ingénieur général de 2^e classe Jean-Charles Ferré, récompensant ses brillants états de service et une carrière exemplaire.

Le 4 décembre 2001, il souscrit son premier contrat de trois ans au SEA. Promu brigadier le 1^{er} octobre 2003, il est projeté le 14 octobre 2004 en Côte d'Ivoire en tant que conducteur/avitailleur dans des conditions sécuritaires dégradées. Le 6 novembre 2004, il est blessé au cours d'une frappe aérienne menée par un avion de combat ennemi contre les troupes françaises à Bouaké. Pour cet acte de courage et de dévouement, il est cité à l'ordre du

régiment par le chef d'état-major des Armées en poste, avec attribution de la croix de la valeur militaire le 14 mars 2005. Il est projeté successivement au Sénégal, au Tchad et en Afghanistan.

Lors de chaque mandat, il fait montre de qualités professionnelles et militaires remarquables.

Projeté une dernière fois d'octobre 2014 à mars 2015 en Centrafrique aux côtés des forces spéciales, il assure la sécurité du site en plus de ses missions de conducteur/avitailleur dans des conditions de vie encore une fois très difficiles. Il est également titulaire de la croix du combattant, de la médaille de la défense nationale échelon « or », de la médaille outre-mer agrafe « République de Côte d'Ivoire » « Tchad » et « République centrafricaine », de la médaille commémorative française agrafe « Afghanistan », de la médaille « reconnaissance de la Nation » et de la médaille non article 5 OTAN « ISAF ».

Le dépôt essences air de Cognac est très fier de compter dans ses rangs un militaire de cette valeur et lui adresse de chaleureuses et fraternelles félicitations.

*Agent technique Arnaud
© photos : © Loïse Guillout / armée de l'Air*

MOUVEMENTS PERSONNEL MILITAIRE

Militaires :

- PAM : <http://portail-essences.intradef.gouv.fr/metier/plan-annuel-de-mutation>
 - Avancement/décorations : <http://portail-essences.intradef.gouv.fr/metier/chancellerie>
-

Ils nous ont quittés

Nous avons le regret de vous annoncer le décès du lieutenant-colonel Claude Paulin, à l'âge de 74 ans. Il nous a quitté le 29 juin 2017 à la suite d'une pénible maladie à l'hôpital de Chalon-sur-Saône.

Il avait porté l'uniforme durant 44 années après avoir intégré le collège militaire d'Autun à l'âge de 11 ans. Il avait pris sa retraite en 1997.

Campagne de recrutement SEA

Fiche métier ATOUTS
Compagnie attractive et valorisante

Officiers sous contrat / encadrement
Les officiers sous contrat de la filière encadrement (OSCU) du SEA exercent des fonctions techniques ou logistiques, d'expertise, d'encadrement ou de commandement dans les organismes du SEA.

Officiers logisticiens des essences (OLE) du SEA
Les officiers logisticiens des essences (OLE) du SEA exercent des fonctions techniques ou logistiques, d'expertise, d'encadrement ou de commandement dans les organismes du SEA puis également au sein d'Entités militaires interarmées, interarmées ou relevant d'une autre armée.

Engagés volontaires
Les engagés volontaires du Service des essences des armées (EVSEA) constituent la force vivante du SEA. Ils assurent la formation à la Base pétrolière interarmées (BPIA). Ils sont affectés en dépôt interarmées (BPIA), ils sont régulièrement en métropole ou à l'étranger. Ils sont régulièrement affectés sur les théâtres d'opérations extérieures.

Ingénieurs militaires des essences (IME)
Les ingénieurs militaires des essences (IME) recrutés au grade d'ingénieur principal par les capitaines des 3 armées et des formations rattachées, sont affectés au Service des essences des armées.

Engagés volontaires du Service des essences des armées (EVSEA)
Les engagés volontaires du Service des essences des armées (EVSEA) constituent la force vivante du SEA. Ils assurent la formation à la Base pétrolière interarmées (BPIA). Ils sont affectés en dépôt interarmées (BPIA), ils sont régulièrement en métropole ou à l'étranger. Ils sont régulièrement affectés sur les théâtres d'opérations extérieures.

Maintenance du matériel pétrolier
Les engagements volontaires du Service des essences des armées (EVSEA) constituent la force vivante du SEA. Ils assurent la formation à la Base pétrolière interarmées (BPIA). Ils sont affectés en dépôt interarmées (BPIA), ils sont régulièrement en métropole ou à l'étranger. Ils sont régulièrement affectés sur les théâtres d'opérations extérieures.

Le SEA engage en 2018 un ambitieux plan de recrutement pour l'ensemble des catégories de personnels, en particulier :

- ▶ des agents techniques (AT) : 24 places. Cible privilégiée : sergents et maréchaux des logis ;
- ▶ des officiers logisticiens des essences (OLE) : 3 sur titres. Cible : étudiant bac +5 ;
- ▶ des officiers sous contrat : 7 places. Cible : étudiant bac +2 et +3 ;
- ▶ des ingénieurs militaires des essences (IME) : 2 places. Cible : niveau ingénieur ;
- ▶ des engagés volontaires du Service des essences des armées (EVSEA) : 225 places. 2 filières : « logistique essences » et « maintenance du matériel pétrolier ».

N'hésitez pas à en parler autour de vous, chacun a un rôle à jouer pour parvenir aux objectifs. L'ensemble des informations sont disponibles sur le site intranet du SEA (Métiers / Ressources humaines / Recrutement) et sur notre site internet : www.defense.gouv.fr/essences.

Dates essentielles à retenir

- ▶ inscription avant le **14 mars** au concours d'IME
- ▶ inscription avant le **23 mars** au concours d'AT
- ▶ inscription avant le **26 mars** au concours d'OLE